

Maison des femmes

HÔPITAUX
DE VENDÉE

Date : 5 janvier 2026

Contact : maisondesfemmes@chd-vendee.fr / 02 51 08 54 54

Site internet : <https://www.chd-vendee.fr/web/chd-vendee/maison-des-femmes>



Dispositif
porté par les
Hôpitaux de
Vendée



Femme ou personne s'identifiant comme
telle, majeure, domiciliée en Vendée,
victime de violences conjugales
(physiques, psychologiques, sexuelles) ou
de violences sexuelles y compris
prostitutionnelles



CHD - en
dessous de
la crèche

Présentation de la structure

Lieu d'accueil et de soins (pas d'hébergement)

Missions :

- Assurer une prise en charge sanitaire spécifique aux femmes victimes de violences
- Organiser in situ la possibilité de déposer plainte dans les situations les plus complexes
- Contribuer à l'animation et au soutien des PS dans le repérage et la prise en charge des femmes victimes de violences

Accès :

- Venue spontanée (accueil MA/JE en journée et VE après-midis)
- Appels téléphoniques (mêmes horaires + LU)
- Mails
- Orientation/accompagnement par un partenaire (formulaire d'orientation)
- Au cours d'une hospitalisation

1. Accueil par l'assistante médico-administrative : vérification des critères d'inclusion (réorientation si besoin)
2. Première évaluation des soins réalisée par la sage-femme
3. Entrée dans le parcours de soins (avec accord de la patiente) : évaluation pluridisciplinaire (MG, SF, psychologue, assistante sociale) sur une ½ journée
4. Proposition de parcours de soins personnalisé avec réévaluation pluridisciplinaire à + 6 mois